



INFO PRESSE

Date : 30/05/2020

De la part de service communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

Il reste une semaine aux associations pour réserver leurs salles pour l'année 2021-2021.

Les souhaits de réservations de créneaux d'occupation répétitives des salles pour l'année scolaire 2020-2021 sont à formuler impérativement avant le 8 juin sur la plateforme Simpl'ici.

En ligne depuis le 11 mai, ce formulaire dématérialisé est cette année l'unique moyen pour les associations de faire leur demande de réservation de salle. Cette nouvelle formule simplifie les démarches des associations qui n'ont plus à se déplacer ou à remplir plusieurs demandes et facilite également le traitement des demandes de la commission d'attribution, qui peut ainsi tenir compte des besoins de chacun.

Afin de venir en aide aux personnes qui le souhaitent ou qui auraient des difficultés à faire leur démarche en ligne, un service d'assistance téléphonique (ou présentiel) est proposé par les accueils de la maison des associations, des mairies de quartiers et de la Dynamo.

Maison des associations – 04 79 33 95 50
Mairie de quartier du Biollay - 04 79 62 35 26
Mairie de quartier de Bissy - 04 79 60 50 50
Mairie de quartier centre Grenette - 04 79 60 20 40
Mairie de quartier des Hauts-de-Chambéry - 04 79 68 58 00
Mairie de quartier de Chambéry-le-Vieux – 04 79 62 24 54
La Dynamo – 04 79 72 13 13

Toutes les informations sur chambery.fr

GRAND CHAMBERY | VILLE DE CHAMBERY
DIRECTION MUTUALISÉE DE LA COMMUNICATION
106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 87 35 - grandchambery.fr - cmag-agglo.fr - chambery.fr
 @GrandChambery | [@VilledeChambery](http://VilledeChambery) -  @ChamberyOfficiel